

Ecole élémentaire Jacques Prévert  
01 rue de la Cimballa  
78760 Jouars-Pontchartrain  
Tél/Fax : 01.34.89.79.92  
Courriel : [0781734l@ac-versailles.fr](mailto:0781734l@ac-versailles.fr)

## CONSEIL D'ECOLE DU 18 mars 2016

### Présents :

Monsieur Lemoine, Maire de Jouars-Pontchartrain  
Madame Duterque, adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires  
Monsieur Didier Merlin, coordinateur/mairie  
Monsieur Gal, DDEN

Mmes : Bristeau, Chiappa, Ferret, Fourré, Lapchin, Lebrun, Lecomte, Pérot, Pommaret  
MM : Héliot, Terrade, enseignants

Mmes: Courvoisier, Denelle, Godin, Graff, Métayer, Richard, Rouault et M. Ravon, parents AAPE.

Mmes : Andrieu, Ferrer, Fourmond, Jaubert, Koehl, Périgault, parents FCPE  
Mme Hatton, Directrice, Présidente de séance  
Mme Néto, médiathèque

### Absents excusés:

Madame Abitbol, Inspectrice de l'Education Nationale.  
Parent titulaire : Mmes: Bourgueil, parent AAPE,  
Enseignantes : Mmes Bernoville, Bigot,

Secrétaire de séance : Mme Lebrun : enseignante

La séance débute à 18h30.

Préambule : Mme Hatton rappelle les missions réglementaires des parents à l'école.

– référence au site <http://www.education.gouv.fr/cid2659/les-parents-d-eleves.html> ainsi qu'au Code de l'Education dont on peut trouver des extraits ici : <http://eduscol.education.fr/cid48222/textes-de-reference.html>

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative.

Le rôle et la place des parents à l'École sont reconnus et leurs droits sont garantis par des dispositions réglementaires énoncées dans le Code de l'éducation.

Le suivi de la scolarité par les parents implique que ceux-ci soient bien informés des résultats mais également du comportement scolaire de leurs enfants. Sont mis en place :

- **des réunions** chaque début d'année, pour les parents d'élèves nouvellement inscrits avec le directeur d'école.
- **des rencontres parents-enseignants au moins deux fois par an. Une information régulière** à destination des parents sur les résultats et le comportement scolaires de leurs enfants.
- **l'obligation de répondre aux demandes d'information et d'entrevues présentées par les parents.**
- Un examen des conditions d'organisation du **dialogue parents-école**, notamment à l'occasion de la première réunion du conseil d'école.
- **L'importance du rôle des associations de parents d'élèves est reconnue.**

### **Qu'est-ce qu'une association de parents d'élèves ?**

- Une association de parents d'élèves a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Elle représente les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles.

## **Quel est leur rôle dans les écoles?**

- 1) mission de représentation de membres de la communauté éducative, de défense des intérêts moraux et matériels communs à **tous les parents d'élèves**. (faire la part des choses entre l'intérêt personnel et le collectif, collecter des faits précis et concrets plutôt que des impressions subjectives).
- 2) fonctions de médiation : intervention auprès du directeur (qui veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élèves et avec l'ensemble des partenaires de l'action éducatrice, à ce qu'une réponse soit donnée à aux demandes d'information et d'entrevues, qui assure la sécurité) pour évoquer un problème particulier, faciliter les relations entre parents d'élève et enseignant, collectivité locale... **Leur objectif est d'améliorer la vie quotidienne et la réussite de tous les élèves.**
- 3) fonction d'information

### **L'exercice du mandat des représentants des parents est facilité. (Décret n°2006-935 du 28 juillet 2006)**

Les associations de parents d'élèves présentes dans l'établissement bénéficient d'un certain nombre de facilités. Elles disposent de moyens matériels : boîtes aux lettres, tableaux d'affichage, accès à la liste comportant les noms et adresses des parents d'élèves de l'établissement qui ont donné leur accord à cette communication. Elles sont autorisées à faire connaître leur action auprès des autres parents d'élèves aux moyens de documents distribués aux élèves.

Les facilités ainsi accordées sont mises en œuvre dans des conditions de stricte égalité entre les associations concernées et dans le respect des principes de fonctionnement du service public d'éducation :

- respecter le principe de laïcité ;
- respecter les dispositions relatives à la vie privée et prohibant les injures et diffamation ;
- exclure toute propagande en faveur d'un parti politique ou d'une entreprise commerciale.

Le représentant des parents d'élèves assiste au **conseil d'école** :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.
- relaie les demandes des parents.

De bonnes relations et une **coopération active entre les familles et l'école favorisent la réussite des enfants**.

La coéducation doit se concrétiser par **une participation accrue des parents à l'action éducative et favoriser la réussite de tous les enfants**.

Ce qui implique discussion, questionnements, émission de critiques constructives, suggestions...

L'implication des parents peut se révéler conflictuelle mais doit tendre à une relation de confiance.

« Les représentants des parents d'élèves ont une mission essentielle qui consiste à porter à la connaissance de la communauté éducative l'ensemble des questions et des suggestions qui leur sont faites avant chaque CE. Ils sont une sorte de trait d'union entre l'École et les familles et vice versa.

Leur mission est complexe et demande un engagement éthique et conséquent aux côtés de chaque équipe enseignante. »

En réponse aux parents, il est précisé qu'en cas de problème (sauf problème de sécurité ou problème général à toute l'école), c'est toujours à l'enseignant de l'enfant qu'il faut se référer en premier. Les parents peuvent se faire aider de représentants de parents d'élèves s'ils le souhaitent. Si le problème n'arrive pas à se résoudre avec l'enseignant, alors il est conseillé de contacter directement la directrice.

### 1) Rentrée scolaire 2016-2017

#### ➤ Effectifs prévisionnels

Etat prévisionnel du 27/01/2016 : 385 élèves (Ouverture de classe à partir de 385 élèves)

80 CP ; 85 CE1 ; 73 CE2 ; 67 CM1 ; 80 CM2

Cependant le nombre des GS attendus en CP est inférieur à la prévision et les nouvelles inscriptions sont encore peu nombreuses ce qui fait une prévision d'effectif au 18/03/2016 de 377 élèves.

70 CP ; 87 CE1 ; 72 CE2 ; 67 CM1 ; 81 CM2

Monsieur le Maire précise qu'une projection peut être faite par rapport au projet d'urbanisation soit environ 60 enfants de plus dans la commune de la crèche au collège. Les inscriptions ne font que commencer....

### 2) Vie scolaire 2015-2016

#### ➤ APC (activités pédagogiques complémentaires)

5 modules sont prévus pour l'année scolaire : soit 36 heures devant élève réparties en 48 séances de 45 minutes. Le module 5 commencera le 31/03/2016.

Les parents souhaiteraient être informés le plus tôt possible de la participation de leur enfant aux APC pour pouvoir annuler les TAP (1 mois à l'avance pour un remboursement ou une déduction). Les enseignants en prennent bonne note mais il n'est pas évident de prévenir à l'avance car le besoin peut être très ponctuel et la prise en charge différente à chaque module.

#### ➤ Livrets scolaires

Le premier livret a été remis en janvier, viendront les notifications de passage à partir du 21 mars.

Merci de tenir cette proposition secrète et de retourner la feuille sous enveloppe afin que les élèves restent motivés.

Prochain livret en juin. Rappel : le cahier du jour est à signer chaque semaine et en présence de l'enfant. En fonction des annotations, il est conseillé d'encourager ou de reprendre un exercice.

Un nouveau livret scolaire sera en vigueur à la rentrée 2016-2017.

#### ➤ Evaluations CE1 et CM2

A la rentrée 2015-2016 : Les enseignants de CE2 ont organisé une évaluation des élèves en français et en mathématiques à des fins diagnostiques pour permettre d'identifier les difficultés potentielles de chaque élève et mettre ainsi en place une réponse adaptée. Il n'y aura pas d'évaluations nationales en CE1 et CM2.

#### ➤ Stage remise à niveau

Les élèves en difficulté de CE1, CM1 et CM2 peuvent suivre des stages de remise à niveau pendant **les vacances de printemps du 18 au 22 avril 2016**. Stage d'une durée de 15h à raison de 3h par jour en petit groupe de 5 à 6 élèves assuré par des enseignants volontaires et rémunérés.

Ces stages apportent un soutien ou une remise à niveau pour les élèves dont les acquisitions sont fragiles. Autorisation à compléter pour le 1<sup>er</sup> avril. CE1 : 12 propositions ; CM2 : 1 proposition de la part des enseignants. Une enseignante de l'équipe est volontaire. Monsieur le Maire précise qu'il a donné son accord pour un stage dans l'école.

## ➤ Cours Elco (enseignement des langues et culture d'origine)

Document affiché dans le panneau d'affichage de l'école.

Langue proposée : portugaise, croate, serbe, turque, arabe.

Ces cours sont destinés prioritairement aux enfants de la nationalité concernée, ou dont l'un des parents possède, ou a possédé cette nationalité.

Cet enseignement est ouvert à partir du cours élémentaire première année (CE1).

Ces cours peuvent regrouper des élèves de différentes écoles (15 minimum). Ils peuvent donc avoir lieu dans une école différente de celle de votre enfant.

Cette année, les cours de portugais ont été mis en application.

Rentrée 2016/2017 : 1 demande pour les cours de portugais et 6 pour les cours d'arabe.

## ➤ Sécurité :

### - PPMS

L'exercice a eu lieu le mardi 08 décembre 2015 : type mise à l'abri simple pour faire suite aux consignes ministérielles.

Points positifs :

Les collègues de JP3 ont apprécié la création d'une 4<sup>ème</sup> zone qui diminue l'effectif en salle polyvalente. La bâche plastique fixée au scotch double face en JP2 a permis l'accès aux toilettes situées dans la zone de confinement. Une porte a depuis été installée (merci à la municipalité).

Améliorations souhaitées après l'exercice de simulation :

- Revoir le signal d'alerte : la corne de brume n'est pas audible d'un bâtiment à l'autre sans sortir de la cellule de crise même avec les cornes de brume plus puissantes « type bateau » dures à l'emploi.
- Compléter le matériel de confinement : scotch, serpillières, bouteilles d'eau.
- Nécessité d'un point d'eau et de toilettes.
- Moyens de communication d'une zone à l'autre : dysfonctionnement d'une série de talkiewalkies (à changer), dysfonctionnement du poste radio impossible de trouver France BLEU 107.1.

Prochain PPMS prévu le mardi 22 mars.

### - Exercice trimestriel de sécurité :

Le jeudi 03 décembre 2015 en JP3 déclenchement manuel depuis la maternelle : RAS

Le vendredi 11 décembre 2015 en JP1 et JP2 avec Madame Mulard des services techniques : RAS

## ➤ Nouvelles technologies :

### - Bilan

Tous nos remerciements à la Municipalité pour son investissement de 3 VNI en CM1. Les enseignants de ces classes et une enseignante de CM2 ont bénéficié d'un stage VNI du 26 au 27 novembre organisé par l'Education nationale.

### - Anglais par Visio Conférence en CM 2 : le mercredi matin à 9 h30

Les séances sont préparées en amont par l'enseignante Madame Lecomte.

Inconvénients :

- Réglage micros avec l'IA, Problème Wifi
- Tous les élèves (CE2) entendent les échanges mais restent silencieux.

Avantages :

- Les enfants prennent la parole 5 minutes ; ils passent par 3.
- Expérience enrichissante.

Pour le moment, les élèves n'ont pas été évalués à l'écrit sur le 1<sup>er</sup> livret mais ont une note à l'oral.

Nous n'avons pas de recul sur expérience du collège pour savoir si le niveau atteint sera aussi élogieux qu'avec l'intervenante.

- Wifi :

Réglage en cours, problème pour les tablettes qui sont quasi impossibles à utiliser.

Monsieur le Maire précise que le raccordement à la Fibre est problématique.

#### ➤ Entrée au collège

- Réunion avec le Principal à l'école

Une réunion dont la date reste à fixer avec M.Sebert -Montels et les parents d'élèves de CM2 aura lieu courant mai. La réforme du collège a besoin d'être affinée afin de fournir des réponses pertinentes aux questions des parents.

- Visite /fête collège

Cette année, les CM2 n'iront pas visiter le collège avec leur enseignant. Le collège privilégie la journée de rentrée où les 6 ième seront accueillis seuls le matin dans l'établissement ainsi qu'au réfectoire.

Visite des parents et des enfants lors de la fête le 18 juin encadrée par les délégués de parents.

Conseil « école/collège » prévu en juin.

#### ➤ Lien GS/CP

Visite des GS 5 lundis matin consécutifs, lecture d'histoires et récit de la classe poney prévu.

Les CP sont retournés en maternelle avec plaisir.

#### ➤ Retour d'expérience TAP

- Le comité de pilotage s'est tenu le 15 février 2016 : Les retours des enfants et des parents sont positifs.

- Proposition de création de grands jeux par les élèves participant aux TAP pour ceux qui ne sont pas inscrits.

- Les associations de parents d'élèves insistent sur le fait que le coût des activités périscolaires pèse lourd dans leur budget (Coût des TAPs + augmentation du tarif de cantine pour la rentrée 2015).

- Monsieur le Maire précise que dans le cadre du PEDT, la municipalité est toujours en attente des 50 euros par enfant scolarisé payés par l'Education Nationale.

- Une association de parents d'élèves a proposé la mise en place d'un "banc de l'amitié" dans la cour, qui permettrait aux enfants esseulés de se faire reconnaître par leurs camarades et les adultes. Cette proposition a été étudiée par l'équipe du périscolaire, qui juge que le relationnel avec les enfants est très bon, et qu'en cas de souci les enfants viennent spontanément les voir ; par conséquent, ce projet ne leur semble pas nécessaire dans ce groupe scolaire.

#### ➤ Travaux

Remerciements pour les poubelles à l'extérieur de l'école et les bacs de plantation et le panneau d'affichage pour les fédérations de parents.

Liste des travaux annexée. Certains travaux sont déjà prévus, d'autres vont devoir être évalués.

Bac de tri dans les classes pour les papiers souhaité par les enseignants.

### 3) Manifestations et activités prévues.

#### ➤ Classes transplantées :

Les projets ont été remis pour validation.

Classe Londres validée ce jour sous réserve des consignes de sécurité en vigueur avant le départ.

#### ➤ Intervention représentantes Médiathèque et Association « Les écoles chartripontaines en fête » :

1. *Intervention de Madame Néto, Médiathèque :*

- Défi lecture 2015-2016
  - Accueil de toutes les classes 1 fois par mois : pas de soucis cette année, les collègues bibliothécaires sont ravis.
  - Atelier bande dessinée avec Lithec, illustrateur : classe de Mme Lecomte
- Festival du conte : 2 classes ont assisté à une représentation de « Murmures de la terre » : séance de lecture d'albums accompagnée de musique : Mme Bernoville et M. Terrade
- Odysées en Yvelines :  
1 représentation de « Camille, Max et le saxophone » : 2 classes : Mme Fourré et M. Héliot.  
1 représentation de « Elle pas princesse, lui pas héros » : 2 classes : Mme Lapchin et Mme Pérot. Très grand succès.
  - Séverine Vidal : 2 classes ont rencontré 2 fois cet auteur pour la jeunesse : en décembre pour 1 première rencontre et 1 seconde fois mardi 15 mars pour parler des livres que les enfants avaient lus. Séverine Vidal a lancé un jeu d'écriture et restera en lien avec les classes de Mme Chiappa et Mme Pommaret.
  - Atelier d'adaptation d'un album par Anne Béziel de la Compagnie Chartripontaine « Théâtre de la cavale » pour les 4 CP et avec les résidents du centre hospitalier de la Mauldre.
  - Guet-apens poétique le dimanche 20 mars
  - Exposition du 30 mai au 4 juin : exposition ludique autour du potager, expos diverses et variées de tous les travaux de l'école.

## 2. *Intervention de madame Koehl, présidente de « Les écoles chartripontaines en fête »*

- Adhésions généreuses
- « L'opération tablier » est en cours
- Date kermesse : 11 juin. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
- L'association pourra satisfaire toutes les demandes de subventions des enseignants.

### ➤ Feuille sorties annexée au PV :

- Vendredi 08 avril : intervention du CHEP
- Samedi 09 avril : journée du développement durable avec 10 stands du CHEP
- Permis piéton en CE2 prévu d'ici la fin de l'année
- Carnaval de la maternelle : Les enfants de l'école élémentaire accueilleront les élèves de l'école maternelle qui défileront pour le carnaval le mercredi 23 mars.

### ➤ Date remise livres CM2 : à définir avec Monsieur le Maire.

### ➤ Fête du sport :

La fête du sport à l'école sera prise en charge par les animateurs.

Des manifestations sont prévues dans toute la commune du 18 au 25 juin avec, comme point d'orgue, la fête communale le samedi 25 juin.

### ➤ Date prochain CE : vendredi 17 juin à 18h30

## 4) OCCE

Bilan financier annexé au PV → Bénéfice photos : 1746 euros.

Madame Hatton remercie les membres du Conseil de leur participation.

Mme Lebrun : Secrétaire de séance

Mme Hatton : Directrice